

## Article :

**Langue** : Français

**Publiée** : 07 Mars 2024

**Droits d'auteur** : cette publication a été publiée en libre accès selon les termes et conditions de la licence

Creative Commons Attribution (CC BY) <https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/>.



---

### **Analyse de l'implication des personnes déplacées internes dans les interventions humanitaires dans la commune de Kaya au Centre Nord du Burkina Faso.**

Kabore Kibsa Palingwende Noel<sup>1</sup>, KASIGWA Nshombo Fidel<sup>2</sup>, Moussa ISSA LENDE<sup>2</sup>, Tchelim Tom –Irazou<sup>2</sup>, Zango Ousmane<sup>2</sup>

<sup>1</sup> Doctorant Université de Lisala-CIREP, <sup>2</sup> Université de Lisala-CIREP

#### **Résumé**

Le Burkina Faso est depuis 2015, confronté à de nombreux défis sécuritaires [1]. Cette crise née des conflits armés a engendré une catastrophe humanitaire avec un nombre estimé à 4,7 millions de personnes en besoin d'assistance urgente [2]. Face à ce désastre humanitaire, les Organismes humanitaires apportent leurs secours et leurs assistances. Mais arrivent-elles à impliquer les personnes déplacées internes dans leurs interventions humanitaires ? Pour mieux élucider ce défis, il est décider de mener une étude dont l'objectif vise à analyser les limites liées à l'absence de l'implication des personnes déplacées internes dans la région du Centre Nord au Burkina Faso. L'hypothèse qui soutend cette étude est que les interventions humanitaires n'impliqueraient pas les PDI.

Pour vérifier cette hypothèse, l'étude est partie d'échantillon obtenu par quota selon le poids genre qui a donné 381 Personnes déplacées internes (PDI). Par ailleurs, cette étude est basée sur la théorie des systèmes [3].

Des résultats il ressort d'abord que 62,30% ont déclaré ne pas être du tout impliqués dans les interventions humanitaires, puis, 54% des PDI ont déclaré que l'aide octroyés par les ONG répondait à leurs besoins parce qu'elles ont été consultées au préalable. Enfin, 66,12% des PDI de la zone de Kaya ont déclaré que l'aide reçue des ONG comme moyens de subsistance ne leur était pas parvenue à temps.

Enfin il faut conclure que l'appréciation positive des ONG par les bénéficiaires est fortement tributaire de leur consultation préalable.

**Mots clés** : Implication ; Aide humanitaire ; Personnes déplacées internes.

---

## Abstract

Burkina Faso has been facing numerous security challenges since 2015 [1]. This crisis born of armed conflict has resulted in a humanitarian catastrophe with an estimated 4.7 million people in need of urgent assistance [2]. Faced with this humanitarian disaster, humanitarian organizations are providing relief and assistance. But are they succeeding in involving IDPs in their humanitarian interventions? To shed more light on this challenge, we decided to carry out a study aimed at analyzing the limits of the lack of involvement of IDPs in the Centre Nord region of Burkina Faso. The hypothesis underlying this study is that humanitarian interventions do not involve IDPs.

To verify this hypothesis, the study used a gender-weighted quota sample yielding 381 internally displaced persons (IDPs). The study is also based on systems theory [3].

The results show that 62.30% said they were not at all involved in humanitarian interventions, while 54% of IDPs said that NGO aid met their needs because they had been consulted beforehand. Finally, 66.12% of IDPs in the Kaya zone said that the livelihood aid they received from NGOs did not reach them in time.

Finally, it must be concluded that the positive appreciation of NGOs by beneficiaries is highly dependent on their prior consultation.

**Key words:** Involvement; Humanitarian aid ; Internally displaced persons.

---

## 2. Introduction

Depuis 2015, le Burkina a en effet enregistré des attaques terroristes de plus en plus nombreuses, avec une extension progressive sur son territoire [4] qui a fini par embraser la quasi-totalité du territoire. De ce fait, ces armés non identifiés sont devenus de plus en plus présents sur le territoire, ce qui entraîne par conséquent un climat de peur et d'insécurité sur toute l'étendue du territoire [5].

Cette crise née des conflits armés a engendré une catastrophe humanitaire qui reste toujours très préoccupante au début de 2023, avec un nombre estimé à 4,7 millions de personnes en besoin d'assistance urgente pour l'année à venir [2]. L'insécurité et la violence continuent à faire croître le nombre de personnes déplacées à l'interne (PDI). Selon le Conseil national de secours d'urgence et de réhabilitation (CONASUR), à la date du 31 mars 2023, le pays comptait 2.062.534 personnes déplacées internes. Les régions du Sahel et du Centre-Nord sont parmi les plus touchées avec respectivement 24,33% et 23,94% des personnes déplacées internes [6].

Face à l'afflux massif des populations affectées par la crise, de nombreux organismes fournissent une aide humanitaire et une protection aux populations civiles victimes de conflits armés. Ces organisations s'engagent dans des activités couvrant tous les secteurs tels que la promotion de l'eau, hygiène et assainissement (WASH), la sécurité alimentaire et la nutrition, les abris et habitats et la santé, avec des stratégies d'intervention qui leur

sont propres. Malgré leurs différences, elles ont toutes en commun le désir fondamental d'améliorer la condition humaine qui motive leur action [7].

L'éthique humanitaire voudrait que l'on sauve les vies de ceux dont les besoins sont les plus criants, dans le respect de leur dignité. Traduire dans les faits ces deux aspects de l'éthique humanitaire reste le plus grand défi que sont appelées à relever non seulement les organisations humanitaires, mais aussi toutes les parties concernées par les crises humanitaires [8].

S'inscrivant dans cet impératif de l'éthique humanitaire, les autorités du Burkina Faso ont élaboré en janvier 2023, un Plan d'Action pour la Stabilisation et le Développement (PA-SD) qui se définit comme l'instrument central d'opérationnalisation de la Politique Nationale de Développement durant la période de la Transition. "Apporter une réponse urgente, efficace et efficiente à la crise humanitaire" est l'un des piliers du PA-SD.

Au regard de ce qui précède, une étude est conduite sur l'analyse exploratoire de l'implication des personnes déplacées internes dans les interventions humanitaires de la commune de Kaya. Il est question de vérifier la prise en compte des besoins des PDI et le niveau de leur implication dans l'action humanitaire. Aussi, il sera question de voir si les interventions humanitaires respectent les valeurs socio-culturelles des bénéficiaires.

### **3. Méthodologie**

#### **3.1. Zone d'étude**

L'étude s'est déroulée à Kaya, qui se trouve à quelque 100 km au nord-Est de Ouagadougou et enregistre une population totale de 121 970 en 2022 [9]. Cette ville a été particulièrement éprouvée par la crise sécuritaire. En effet, la commune de Kaya a accueilli de nombreuses personnes déplacées internes (PDI) fuyant les violences. Au total, ce sont 119 806 PDI qui vivaient dans la commune de Kaya en février 2023 [10], installées principalement au sein du tissu urbain de la ville et dans les zones périphériques appelées zones non loties.

#### **3.2. Type et conception d'étude**

Il s'agit d'une étude descriptive transversale à visée exploratoire.

L'étude s'est basée sur la théorie des systèmes qui stipule que les réponses d'urgence sont des systèmes composés des interrelations entre toutes les parties prenantes et tous les éléments de l'environnement social, légal, politique, technologique, économique, industriel et la nature elle-même, nécessitant la mise œuvre des principes de gestion systémique. La fragilité et l'interdépendance des grands systèmes techniques rendent les sociétés vulnérables aux perturbations, qu'elles soient liées au terrorisme ou aux catastrophes naturelles ou technologiques [3]. L'approche utilisée s'est appuyée sur les données d'enquêtes auprès des PDI pour identifier les facteurs sociodémographiques, économiques et les systèmes techniques associés qui influencent l'adaptation de la réponse humanitaire aux besoins des PDI.

#### **3.3. Population de l'étude et échantillonnage**

L'échantillonnage s'est fait par quota selon le poids genre. La base de sondage est

constituée de 49.243 individus représentant le nombre total de PDI adultes. Le nombre de ménage à enquêter (n) a été calculé grâce à la formule développée par Israel [11] qui permet un ajustement de la taille de l'échantillon à enquêter. Ce nombre ainsi calculé a été reparti par arrondissement proportionnellement à la cote de chaque modalité.

La formule de calcul représente :

$$n = \frac{n_0}{1 + \frac{n_0 - 1}{N}} \quad \text{avec}$$

$$n_0 = \frac{Z^2 p(1-p)}{e^2}$$

n = la taille de l'échantillon ;

N = la taille de la population ;

Z = valeur correspondante au niveau de confiance souhaité issue de la loi normale centrée réduite pour un niveau de confiance de 95 % ; e représente le degré de précision souhaité, soit e = 0,05;

p = pourcentage de l'indicateur principal, exprimé en décimale (0,5 par défaut).

A partir de la méthode exposée ci-dessus, la taille de notre échantillon d'étude est déterminée ainsi qui suit :

$$n_0 = \frac{1,96^2 \times 0,5(1-0,5)}{0,05^2} = 384,16$$

$$n = \frac{384,16}{1 + \frac{384,16 - 1}{49243}} = 381,194 \approx 381 \text{ dont } 137 \text{ hommes et } 244 \text{ femmes.}$$

### 3.4. Collecte des données

Vu que l'étude s'est déroulée dans un contexte sécuritaire difficile, une stratégie de collecte des données dans les zones à fort défis sécuritaires a été mise en œuvre pour assurer une enquête adéquate auprès des PDIs, tout en préservant la sécurité des enquêteurs. Pour ce faire, des enquêteurs endogènes, vivant dans le milieu de l'étude ont été utilisés.

Le questionnaire a été configuré sur l'outil Kobocollect et la collecte a été faite à l'aide de smartphones.

### 3.5. Assurance qualité

Au niveau de la collecte des données, le dispositif d'assurance qualité comprenait le contrôle de la collecte des données par la chaîne opérationnelle de terrain, ainsi qu'un suivi continu de l'avancement des travaux de collecte, grâce à l'accès en temps réel aux données. Des vérifications de la cohérence des données transférées via Kobocollect ont permis de contrôler quotidiennement la couverture des enregistrements réalisés et la concordance des informations. Cela a permis de fournir au superviseur de l'enquête, des orientations ciblées afin de gérer les problèmes de terrain de manière appropriée et harmonisée.

### 3.6. Traitement et analyse des données recueillies

Les principales opérations utilisées ont été le codage des données et le calcul des indices et des scores.

Quant à l'analyse des données, elle s'est reposée sur l'utilisation de techniques statistiques.

### 3.7. Éthique

Le consentement de tous les participants à l'étude a été obtenu. Compte tenu des taux d'analphabétisme très élevés, le formulaire de consentement a été lu à haute voix au répondant potentiel et sa permission a été obtenue avant de commencer l'entretien. En outre, le chef de village a donné son accord verbal avant d'introduire l'enquête dans une communauté donnée.

## 4. Résultat

### 4.1. Caractéristique sociodémographique

La population enquêtée est majoritairement de sexe féminin (66,80%) contre 33,20% de sexe masculin.

L'âge moyen des personnes enquêtées est 34 ans avec des extrêmes allant de 15 ans à 62 ans, avec un écart type de 9.

La grande majorité est non alphabétisée (43,98%), 20,75% des enquêtés sont alphabétisés, 15,77% ont un niveau primaire, 14,11% sont sans niveau et seulement 5,39% ont un niveau secondaire. Toujours parmi les enquêtés, 83,26% sont mariés, 14,93% sont célibataires et 1,81% sont veuf ou veuves. Concernant le statut social, 78,42% des enquêtés sont cultivateurs, 15,77% sont sans emploi et 5,81% pratiquent le commerce.

La distribution de la population étudiée selon la durée de vie en tant que PDI montre que 49,79% des enquêtés ont moins de 1 an de vie comme PDI et 28,22% ont 1 an de vie. Seulement 3,32% ont plus de 3 ans. Ces données montrent que la population étudiée est en grande majorité des personnes nouvellement déplacées. Par ailleurs, 34,85% habitent dans des maisons en ciment, 31,54% en banco, 29,46% vivent sous des tentes et seulement 4,15% vivent dans des maisons en paille. Du point de vue hébergement, 73,86% vivent dans des familles d'accueil contre 26,14% dans des sites d'accueil.

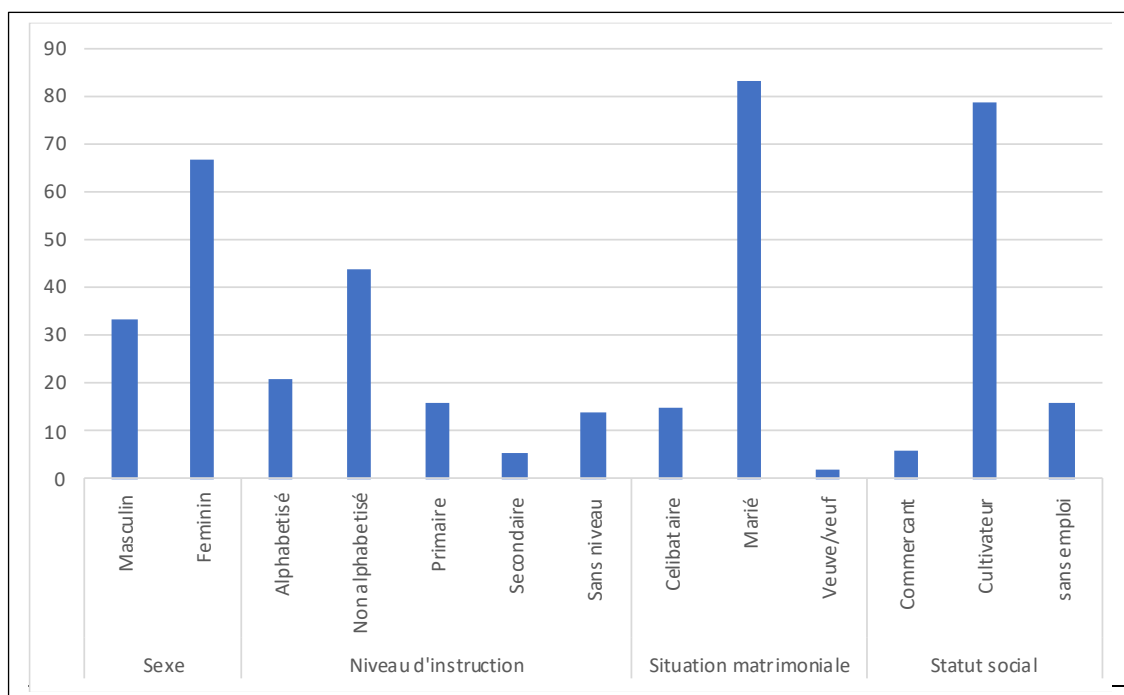


Figure 1 Caractéristique sociodémographique

## 4.2. Aperçu du type d'aide humanitaire reçue

94,61% des personnes enquêtées déclarent avoir bénéficié d'aide humanitaire. La distribution selon le volet de l'aide humanitaire reçu des ONG montre que 50% des enquêtés ont bénéficié d'appui en nourriture/denrée alimentaire, 28% en eau, hygiène et assainissement et seulement 7% en moyens de subsistance notamment, l'appui en activités génératrice de revenu.

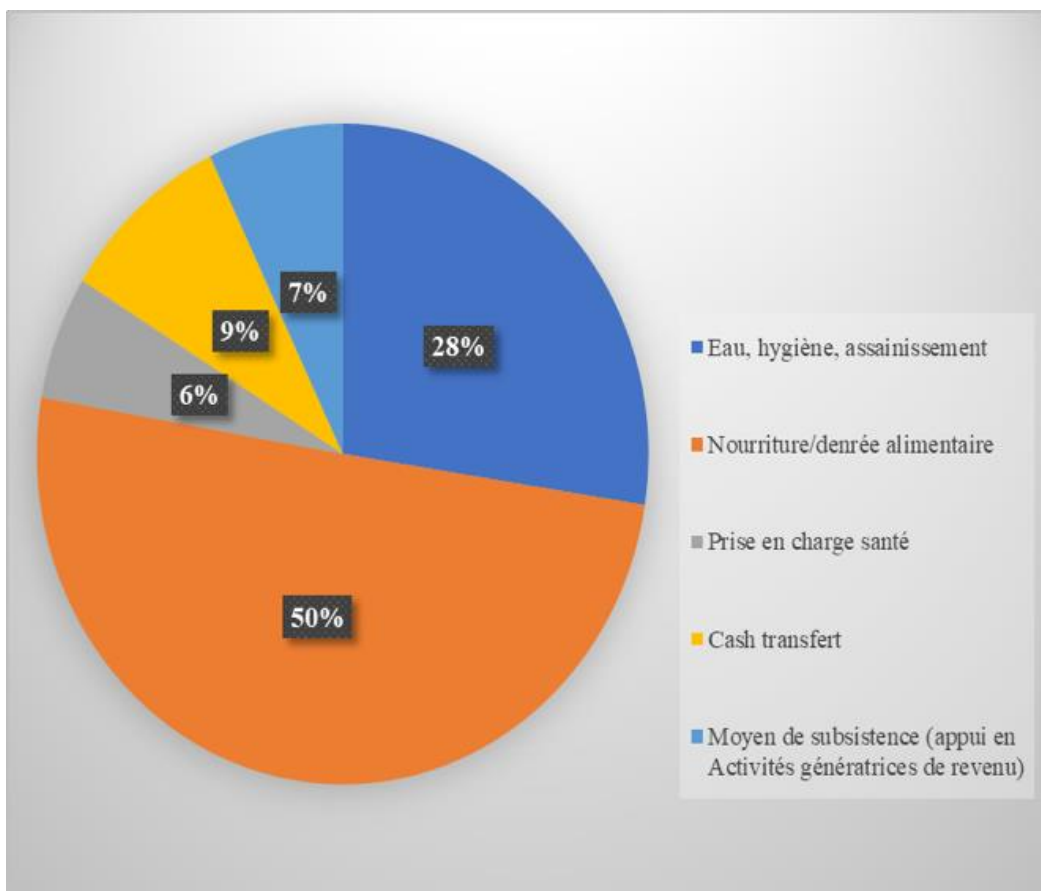


Figure 3.2. Aperçu du type d'aide humanitaire.

## 4.3. La réponse de l'aide humanitaire aux besoins des PDI

Le premier engagement de la Norme humanitaire fondamentale de qualité et de redevabilité stipule que les communautés et les personnes affectées par les crises reçoivent une assistance adaptée et appropriée à leurs besoins [12]. Qu'il s'agisse de secours d'urgence ou d'une action de reconstruction et de développement à plus long terme, l'aide humanitaire vise en principe à soulager les souffrances et à soutenir des populations en détresse. Il est prévu donc qu'elle réponde aux besoins observés dans les situations de crise [13]. De la présente étude, il ressort que plus de la moitié des enquêtés (54,10%) déclarent que l'aide reçue des ONG ne répond pas à leurs besoins dans le domaine des moyens de subsistances.

Par ailleurs, le deuxième engagement de la Norme humanitaire fondamentale de qualité et de redevabilité stipule que les communautés et les personnes affectées par les crises ont accès à temps à l'assistance humanitaire dont elles ont besoin [12]. L'enquête réalisée dans le cadre de la présente étude révèle que 66,12% des PDI de la zone de Kaya déclarent que l'aide reçue des ONG comme moyens de subsistance ne leur est pas parvenue à temps.

#### **4.4. Appui des ONG et mise en œuvre d'activité génératrice de revenus**

A partir de l'accompagnement des ONG et la réalisation d'activités génératrices de revenus, il ressort que la majorité des PDI qui bénéficie de l'accompagnement des ONG soit 91% exercent une activité génératrice de revenu contrairement à celles qui n'en bénéficient pas. Seulement 29% des PDI sans accompagnement des ONG exercent une petite activité génératrice de revenu. Ainsi, l'accompagnement des PDI semble contribuer au développement d'activité génératrice de revenue au profit des PDI (voir tableau 3.4 en annexes).

De ce résultat, il est révélé un lien statistique entre l'accompagnement des ONG et la réalisation d'activités génératrices de revenus ( $p < 0,05$ ).

#### **4.5. Satisfaction des interventions et consultation préalable des bénéficiaires par les ONG**

La présente étude montre que les PDI sont satisfaits de l'accompagnement des ONG quand ces dernières viennent au préalable recueillir leurs besoins réels avant toute intervention. Mais si cette phase d'entretien préalable est escamotée, il se produit un résultat de non satisfaction. Ainsi la majorité des PDI qui sont totalement satisfaits de l'accompagnement des ONG soit 55% ont bénéficié au préalable de séances d'échanges pour recueillir leurs besoins. Par contre 95% des PDI qui ne sont pas du tout satisfaits des appuis, n'ont pas été consultés.

L'étude montre qu'il existe un lien statistiquement significatif entre la satisfaction des interventions et consultation préalable des bénéficiaires ( $P = 0,0001$ ).

(Voir tableau 3.5 en annexes).

#### **4.6. Prise en compte des besoins réels et consultation préalable des bénéficiaires par les ONG**

Les présents travaux de recherche laissent voir que 54% des PDI ont affirmé que l'aide octroyé par les ONG répond à leurs besoins parce qu'elles ont été consultées au préalable. Seulement 9,1% des PDI consultées sur leurs besoins déclarent que l'aide octroyée ne répond pas à leurs besoins. Cependant, environ 90% des PDI non satisfaites des aides octroyées déclarent n'avoir pas été consultées au préalable sur leurs besoins.

Ainsi, la réponse aux besoins des PDI par le biais des interventions des ONG humanitaires est statistiquement liée à la consultation préalable de ces bénéficiaires sur leurs besoins au seuil de 5%.

#### **4.7. Implication des PDI**

La distribution de la population étudiée montre que 62,30% déclarent ne pas être du tout impliqués dans lesdites interventions.

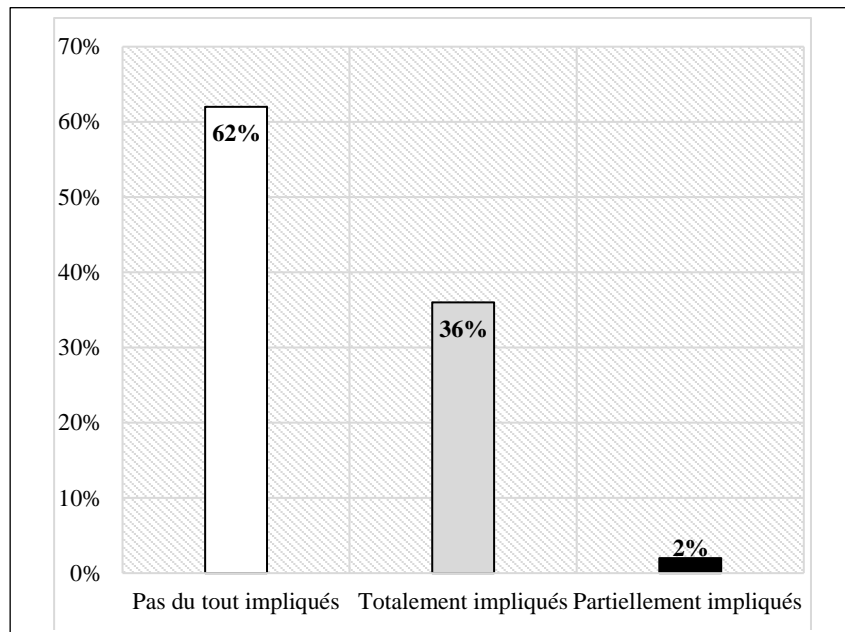


Figure 3.7. Niveau d'implication des PDI dans les interventions des ONG humanitaires

#### 4.8. Respect des valeurs socio-culturelles

L'étude montre que la quasi-totalité (93,78%) déclare que les ONG fournissent de l'aide humanitaire qui respecte leurs coutumes (voir tableau 3.9).

### 5. Discussion

#### 5.1. Prise en compte et satisfaction des besoins des PDI

En général, la prise en compte des besoins des bénéficiaires est une préoccupation constante des acteurs humanitaires. Face à cette problématique, l'étude révèle que les besoins réels des PDI ne sont pas suffisamment pris en compte dans les interventions humanitaires et 54,10% affirment que l'aide ne répond pas à leurs besoins dans le domaine des moyens de subsistances. Cette assertion est à prendre avec beaucoup de prudence car N'Guessan a pu montrer à travers son étude que la proportion des PDI satisfaites du soutien psychosocial reçu est supérieure à celle des PDI non satisfaites ( $Z_{Cal} = 2.97 > Z_{Th} = 1.64$  à .05.). Cela signifie que la différence entre les deux proportions est statistiquement significative [14].

Mais à l'épreuve du terrain, il s'avère que, dans bien des cas, elle n'a pas pour principal objectif de « satisfaire » les « bénéficiaires » mais les bailleurs de fonds qui établissent des priorités à partir de constats réalisés et exprimés par les décideurs plutôt que les autochtones [13]. Ainsi, la mesure dans laquelle l'aide humanitaire répond aux besoins des populations dépend du contexte, mais les personnes touchées doivent généralement trouver d'autres sources de revenus.

En tout état de cause, Cyprien Fabre fait savoir que l'aide humanitaire améliore les conditions de vie mais ne couvre pas tous les besoins essentiels. Les enquêtes qu'il a conduites montrent clairement que l'aide humanitaire ne représente qu'une partie de ce dont les gens ont besoin pour répondre à leurs besoins les plus importants. Il va plus loin en indiquant que la qualité de la réponse et la gestion de la crise par les autorités locales sont des éléments critiques pour la satisfaction des bénéficiaires de l'aide. Cela implique dit-il que la satisfaction de ces besoins ne dépend pas exclusivement des budgets humanitaires des donateurs [15]. Si l'aide humanitaire ne suffit pas à répondre aux besoins les plus



importants des populations touchées, elle est encore moins efficace pour atteindre l'autosuffisance économique poursuit-il, avant de conclure que dans les crises prolongées qui constituent la majeure partie des contextes humanitaires, les personnes affectées veulent être autonome et non des récipiendaires durables d'aide humanitaire.

## **5.2. L'implication des PDI dans la réponse humanitaire**

La participation des Personnes déplacées internes aux interventions humanitaires visant l'allègement de leurs souffrances est un gage de succès de la mise en œuvre de l'action humanitaire. Malheureusement, souvent pris par le temps et les réalités du terrain de l'urgence, les acteurs humanitaires ne parviennent pas à cette implication des bénéficiaires affectés. C'est ce que l'étude fait ressortir avec un taux de 62,30% qui disent ne pas être du tout impliqués.

Sur ce sujet, Lagrange affirme que la logique et le respect dû aux populations victimes voudraient que tous les programmes humanitaires fassent participer les populations locales et intègrent tout ou partie des autorités locales dès la conception des activités [16]. Les actions humanitaires de Komanda et d'Opienge sur lesquelles il a travaillé montrent bien que les concepts d'acceptance et de participation ont leur place dans de telles opérations d'urgence.

Cependant, à son avis, dans un contexte où prime la violence, où l'imposition de la paix est un préalable, où les acteurs internationaux sont mis en défaut et les populations otages de groupuscules armés, ces notions ont une efficacité réduite. Malgré tous les avantages théoriques de ces concepts issus du développement, reconnaît-il, Komanda et Opienge restent des zones de guerre où les acteurs de la violence sont encore présents et dominants. Les risques pris par les hommes et femmes qui concrétisent les principes humanitaires sont réels et ne dépendent pas uniquement de l'acceptation des programmes d'aide par les populations ni du degré de participation et de consultation d'autorités locales en manque de légitimité conclut-il.

Par ailleurs, Sarah et son équipe qui se sont intéressées aux communautés d'accueil reconnaît que la gouvernance et les institutions des communautés d'accueil sont essentielles à la réussite des initiatives visant à lutter contre la dégradation environnementale, mais elles n'ont pas toujours été activement impliquées jusqu'à présent [17].

## **5.3. Le respect des coutumes dans les interventions humanitaires**

Il est évident que l'aide humanitaire en soi ne saurait avoir pour but de provoquer des conflits ni d'y mettre fin. Cependant cette même aide peut être à la base de conflits même intercommunautaire suscitant ainsi l'effet contraire escompté de l'intervention, si les coutumes et traditions des bénéficiaires ne sont pas respectées. Les acteurs humanitaires qui interviennent dans la zone d'étude ont compris cette nécessité. En effet, selon notre étude, la quasi-totalité des populations enquêtées déclarent que les ONG fournissent de l'aide humanitaire qui respecte leurs coutumes.

Sur ce sujet, Ossere Nganongo affirme que les ONG et autres organisations de solidarité internationale se retrouvent au cœur d'enjeux importants nécessitant des interventions à

même de résorber des situations et éviter des drames humanitaires [18]. Ces interventions poursuit-il ont le plus souvent pour bénéficiaires des sociétés et des communautés aux traditions parfois résistant aux transformations sociales jugées indispensables au bien – être humain et au changement social. Ainsi, toujours selon O. NGANONGO, l'acteur se retrouve pris en étau entre sa mission d'agent humanitaire et les normes sociales qui régissent et régulent les comportements au sein d'une société donnée. Il conclut que ce dernier se retrouve face à des situations et doit user du bon sens pour atteindre les objectifs escomptés en développant des stratégies d'infiltration de communautés afin d'influer, de l'intérieur, sur les normes sociales, sans ébranler les traditions locales, et permettre de réaliser les activités prévues.

## **6. Conclusion**

En définitive, l'accompagnement des PDI par les ONG est un facteur de création d'activité génératrice de revenu par les PDI. Aussi, l'étude a pu montrer qu'il existe un lien statistiquement significatif entre l'appréciation positive de l'accompagnement des ONG par les PDI et la consultation préalable des bénéficiaires sur leurs besoins réels est significatif ( $p < 0,05$ ). Par ailleurs, l'étude a permis de vérifier qu'il existe un lien statistique entre la réponse aux besoins des PDIs par le biais des interventions des ONG humanitaires et la consultation préalable des Personnes déplacées interne sur leurs besoins ( $p < 0,05$ ).

## **Déclaration d'intérêts concurrents**

Les auteurs déclarent qu'ils n'ont pas d'intérêts financiers concurrents connus ou de relations personnelles qui auraient pu sembler influencer le travail présenté dans cet article.

## **Disponibilité des données**

Pour des raisons de considérations déontologiques et éthiques, les informations recueillies traitées de façon anonyme et confidentielle et leurs partages ne sont pas autorisées.

## **Remerciements**

Remerciements au Centre International de Recherche Pluridisciplinaire (CIREP), à l'Université Publique de LISALA en République Démocratique du Congo pour l'offre d'opportunité de renforcement de capacités techniques et connaissances techniques en matière de recherche dans le domaine de la gestion des crises humanitaires.

Aux responsables des ONG évoluant dans la zone de l'étude et du partenaire étatique pour avoir facilité la conduite de la recherche.

## **Contributions des auteurs**

Noel Kibsa Palingwendé KABORE a conduit cette recherche dans le cadre de son doctorat/PhD en Gestion des crises humanitaires avec la contribution technique d'autres auteurs pour la réalisation de ces travaux de recherche. Tous les auteurs ont apporté une contribution technique pour l'analyse des données, la rédaction et la révision du document et ont convenu d'être responsables de tous les aspects du travail.

## Références

- [1] Ayissi A. Société civile et résolution des conflits en Afrique de l'Ouest. AFRI [Internet]., 2002; 3:509. Disponible sur: <https://www.afri-ct.org/afri-volumes/afri-iii-2002/>
- [2] OCHA. BURKINA FASO Rapport de situation. 4 avr 2023; Disponible sur: <https://reports.unocha.org/fr/country/burkina-faso/>
- [3] Therrien MC. Stratégie de résilience et infrastructures essentielles. janv 2010;154-71.
- [4] Tisseron, A. La coopération sécuritaire et judiciaire en Afrique de l'Ouest face au défi de la lutte contre les groupes armés Jihadistes. L. Institut de recherche stratégique de l'École militaire (IRSEM), 2021. <https://www.irsem.fr/media/5-publications/etudes/etude-irsem-81-tisseron-afrique.pdf>
- [5] Human Rights Watch, « Le jour, nous avons peur de l'armée, et la nuit des djihadistes ». Abus commis par des islamistes armés et par des membres des forces de sécurité au Burkina Faso, rapport, 21 mai 2018
- [6] CONASUR, enregistrement des personnes déplacées internes au Burkina Faso, n°03/2023, 31 mars 2023, voir : <https://drive.google.com/file/d/1FzhO8Es5-wVCeVQPS9eRxn8fxCmQ9cg9/view>
- [7] Minear, L., & Weiss, T. G. L'action humanitaire en temps de guerre : Manuel à l'usage des responsables de l'aide humanitaire. L. Rienner, 1994.
- [8] Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FICR), Rapport sur l'Initiative pour le Droit international des interventions lors de catastrophes (DIIC)2002-2003, décembre 2003, [https://www.icrc.org/fr/doc/assets/files/other/idrl\\_report\\_final\\_fra.pdf](https://www.icrc.org/fr/doc/assets/files/other/idrl_report_final_fra.pdf)
- [9] Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD), Cinquième Recensement Général de la Population et de l'Habitation du Burkina Faso, synthèse des résultats définitifs, 2022, voir: [www.insd.bf](http://www.insd.bf)
- [10] CONASUR, enregistrement des personnes déplacées internes au Burkina Faso, n°03/2023, 31 février 2023, voir : <https://drive.google.com/file/d/1FzhO8Es5-wVCeVQPS9eRxn8fxCmQ9cg9/view>
- [11] Israel, G.D. Determining Sample Size. University of Florida Cooperative Extension Service, Institute of Food and Agriculture Sciences, EDIS, Florida, 1992
- [12] CHS Alliance, le Groupe URD et le Projet Sphère, Norme humanitaire fondamentale de qualité et de redevabilité, 2015. ISBN: 978-2-9701015-1-2. [www.corehumanitarianstandard.org](http://www.corehumanitarianstandard.org)
- [13] Pérouse De Montclos, M.-A. De l'impartialité des humanitaires et de leur perception par les bénéficiaires : Les enjeux politiques de l'aide internationale au Burundi, 2006, Autrepart, n° 39(3), 39-57. <https://doi.org/10.3917/autr.039.0039>
- [14] N'Guessan, A. G. Étude de la satisfaction du soutien psychosocial des personnes déplacées internes à Abidjan. Cahiers de Psychologie Politique, 2014, (25). [https://doi.org/10.34745/NUMEREV\\_880](https://doi.org/10.34745/NUMEREV_880)
- [15] C. Fabre et al., Vivre en situation de crise : que nous disent les bénéficiaires de l'aide humanitaire ? Une enquête de l'OCDE, octobre 2019 voir <https://defishumanitaires.com/2019/10/17/vivre-en-situation-de-crise-que-nous-disent-les-beneficiaires-de-laide-humanitaire-une-enquete-de-locde/>

- [16] Lagrange, M.-A. Intervention humanitaire en zone milicienne : Deux expériences congolaises, 2006, Afrique contemporaine, n° 215(3), 147-161. <https://doi.org/10.3917/afco.215.0147>
- [17] Sarah, L., Abdon, A., & Clement, O. Transformation sociale et environnementale des paysages accueillant des réfugiés et des communautés d'accueil en Afrique centrale et orientale. Center for International Forestry Research (CIFOR), 2022, <https://doi.org/10.17528/cifor/008638>
- [18] Ossere NGANONGO, Projets de développement en Afrique subsaharienne, entre changement social et normes sociales, Revue Africaine de Sociologie, Vol. 23, No. 2 (2019), pp. 147-159 (13 pages), Published By: CODESRIA, <https://www.jstor.org/stable/26868088>

### Annexes : illustrations des données

	Exercez-vous de petites activités génératrices de revenus ?		Total
	Non	Oui	
Avez-vous déjà bénéficié Non d'accompagnement des	70,0%	29,0%	100,0%
ONG/Structure humanitaire pour Oui votre activité génératrice de revenus ?	8,0%	91,0%	100,0%
Total	62,0%	38,0%	100,0%

Tableau 3.4. Appui des ONG et mise en œuvre d'AGR

	Les acteurs des ONG sont-ils venus vers vous pour recueillir vos besoins en moyens de subsistance avant de vous apporter l'aide ?		Total
	Non	Oui	
Êtes-vous satisfait de Partiellement l'accompagnement reçu des Pas du tout ONG/Structures humanitaires	60,0%	39,0%	100,0%
Totalement	95,0%	4,0%	100,0%
Total	44,0%	55,0%	100,0%
	69,0%	30,1%	100,0%

Tableau 3.5 Croisement des degrés de satisfaction des interventions et consultation préalable des bénéficiaires par les ONG

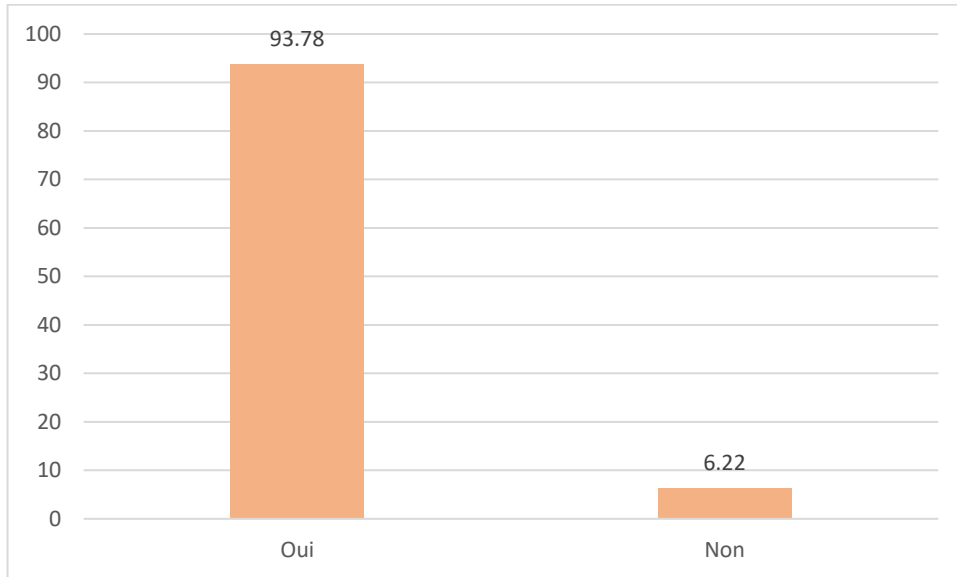


Tableau 3.9 : Respect des coutumes lors des interventions humanitaires